Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260128-2026_DELIB05-DE

MAIRIE
De
LA ROCHE-BERNARD
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 05/2026

SEANCE DU MERCREDI 28 JANVIER 2026 à 19H00

Date de convocation :	23 janvier 2026	Conseillers en exercice :	13
Date d'affichage :	23 janvier 2026	Conseillers présents :	7
		Conseillers votants :	9

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire.

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Patrice SAVARY, Paul MARTEL, Bernard HASPOT et Nicolas FAUCHEUX et Mesdames Monique LE THIEC et Maryvonne MORICE

Étaient absents : Messieurs Samuel GUYONVARCH et Franck PAULAY (donne pouvoir à Monsieur Paul MARTEL) et Mesdames Sabrina LANOE (donne pouvoir à Monsieur Bruno LE BORGNE), Aurélie LE FICHER, Ange CROGUENNOC et Martine ROCA

Assainissement collectif : tarifs 2026 abonnement et consommation

Conformément à la délibération du Conseil municipal n°25-2025 du 2 juin 2025, la compétence assainissement collectif est transférée à Eau du Morbihan, au 1er janvier 2026.
En séances de comité de pilotage d'avril et septembre 2025, les représentants des communes concernées par le transfert, ont fixé conjointement les conditions de la convergence tarifaire pour l'assainissement collectif, sur les bases suivantes :

- Période de convergence : 2026-2032
- Convergence linéaire pour atteindre un prix au m^3 moyen en 2032 (sur la base d'une facture de 120 m^3) - tarif cible
- Une part fixe (abonnement) : 30 € HT / an
- Une part variable (consommation) : prix au m3
- Des tarifs calculés pour permettre le financement d'un service de qualité et un niveau d'investissement en adéquation avec le programme de travaux à réaliser.

VU le CGCT et notamment ses articles L. 2224-1 et suivants relatifs à la tarification des services publics d'assainissement collectif ;
VU la délibération du conseil municipal n°25-2025 du 2 juin 2025 relatif au transfert de la compétence assainissement à Eau du Morbihan ;

CONSIDERANT qu'il appartient à la commune de fixer les redevances des services publics locaux 2026 avant le début de la période de consommation, soit avant le 31 décembre 2025 ;

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE la grille tarifaire suivante, applicable à compter du 1er janvier 2026**

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260128-2026_DELIB05-DE

	Pour mémoire : tarifs 2025 HT			Tarifs 2026 HT*	
LA ROCHE BERNARD	Part fixe	Part consommation		Part fixe (abonnement)	Part variable (consommation)
		< 30 m3	> 30 m3		
	25,00 € HT	0,25 € HT	1,70 € HT	30,00 € HT	1,24 € HT

La TVA appliquée sur la facture s'élève à 10%.

- **AUTORISE le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,

Bruno LE BORGNE

